

TRAIN DES MOUETTES TARIFICATION DES TRAINS POUR L'ANNÉE 2024

**Quatrième commission :
Infrastructures, Numérique, Mobilité et
Bâtiments**

**COMMISSION PERMANENTE
du 15 mars 2024**

**DELIBERATION
N° 2024-03-15-71**

La Commission Permanente du Département réunie à la Délégation Territoriale de Royan Atlantique Haute Saintonge, site de Royan, le 15 mars 2024 à 15h00, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant la délibération de l'Assemblée Départementale du 28 mai 1999 portant le Département acquéreur de la voie de la ligne de chemin de fer reliant Saujon et La Tremblade, des gares attenantes et d'une partie du matériel d'exception,

Considérant la délibération de l'Assemblée Départementale du 19 novembre 2021 approuvant la passation d'un marché public pour la gestion, l'exploitation, l'animation et la communication du « Train des Mouettes » et sa notification le 14 avril 2022 pour une durée de 4 ans et un montant de 1 720 000 € Hors Taxes,

Considérant la fréquentation record en 2023 à bord du « Train des Mouettes » et du « Seudre Océan Express » avec 47 282 passagers (soit + 4 % par rapport à 2022) générant une recette pour le Département d'un montant de 482 643,50 € et occasionnant le reversement d'une prime d'intéressement à l'exploitant à hauteur de 10 % des recettes réelles,

Considérant l'offre touristique composée de trois produits : les trains réguliers proposant un voyage commenté entre Saujon et La Tremblade, les trains à thème associant le voyage à une animation (balade à vélo, éclade de moules, visite des ateliers) et le train restaurant combinant le voyage et une prestation repas à bord,

Considérant que la composition du tarif des trains réguliers (aller/retour) correspond au coût total de la prestation transport reversé intégralement au Département,

Considérant que les tarifs des trains à thème et du train restaurant comprennent le coût du transport reversé au Département et le coût de la prestation reversée au prestataire,

Considérant que, conformément au marché, il appartient au Département de fixer les tarifs applicables aux circulations du « Train des Mouettes » pour la part « transport », sur proposition de l'association « Trains & Traction », titulaire du marché,

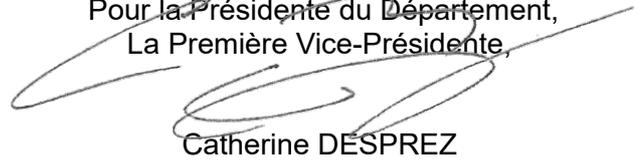
Considérant les évolutions proposées de la grille tarifaire 2024 portant sur l'augmentation du prix du billet individuel plein tarif (+ 1 € pour le billet adulte, + 0,50 € le billet enfant et + 3 € pour le billet famille) et le maintien du prix des billets des trains à thème, telles que figurant en annexe,

Considérant l'avis favorable de la 4^{ème} Commission du 26 février 2024,

DECIDE d'approuver la grille tarifaire 2024 du « Train des Mouettes » correspondant à la part « transport » perçue par le Département telle que figurant en annexe.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Catherine DESPREZ', is written over the typed name. The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end.

Catherine DESPREZ

TRAIN DES MOUETTES

Tarifs TTC Aller / Retour – Année 2024
Correspondant à la part « transport » perçue par le Département

NATURE DES TRAINS	PÉRIODE DE CIRCULATION	CATÉGORIE	Adulte	Enfant (4-16 ans)	Famille (2 adultes et 2 ou 3 enfants de – 16 ans)
TRAINS RÉGULIERS					
Train de saison	D'avril à octobre	Individuel plein tarif	16 €	8 €	44 €
		Individuel tarif réduit*	13 €	7 €	37 €
		Groupes**	12 €	6 €	-
		Professionnels du tourisme**	10 €	5 €	-
TRAINS À THEME					
Train Balade à vélo	Mai à août	Individuel plein tarif	10€	5€	-
Train des Loupiotes	Juillet et août		5 €		
Train du Marché			5 €		
Train Éclade de moules	Septembre		10€	5€	
Train du Patrimoine			4€		
Autres trains thématiques	Avril à décembre		10€	5€	
TRAIN RESTAURANT					
Seudre Océan Express	Janvier à décembre	Individuel et groupe	10€	5€	-
PRIVATISATION DU TRAIN					
Locomotive diesel	Janvier à décembre	Individuel et groupe	Tarif forfaitaire minimum de 700 €		
Locomotive vapeur			Tarif forfaitaire minimum de 1 200 €		

*Tarif réduit : sur présentation d'un justificatif du partenariat (pass villégiature, hébergeurs, gîte de France, Sortie de plage)

** Une gratuité pour le chauffeur

► Gratuités

Enfant de moins de 4 ans, transport des vélos, chiens tenus en laisse